

La Gazette de SERQUEUX

Informations & projets municipaux / Numéro 124 / Juillet 2026

Rédaction et administration : 1, place de l'église 52400 SERQUEUX

Le mot du Maire :

La commune a commémoré le 8 mai 1945 devant le monument aux morts, en présence d'une cinquantaine d'habitants, d'élus et d'associations. Le dépôt de gerbe, suivi de la lecture du message officiel, a rappelé l'importance du devoir de mémoire. Après la minute de silence et l'énonciation des noms des soldats sarcophagiens, l'assemblée a entonné la Marseillaise. La cérémonie s'est achevée autour d'un moment convivial offert par la municipalité dans la cour de l'école.

Le 30 mai, nous avons célébré avec enthousiasme la traditionnelle Fête des mamans, un rendez-vous toujours très attendu. Pour l'occasion, les conseillères municipales, l'adjointe et moi-même avons eu le plaisir de remettre une soixantaine de bégonias dragon aux mamans. Au-delà du geste, cette distribution est toujours un moment privilégié d'échanges, de sourires et de convivialité.

Samedi 5 juin, une vingtaine d'habitants, d'élus et notre employé communal se sont mobilisés pour l'entretien du patrimoine. Ensemble, nous avons nettoyé et restauré plusieurs lieux du village, du lavoir rue des Grippots à l'alambic de la rue des Bordes, en passant par les éléments en bois, le terrain de pétanque, l'abri bus, la réserve incendie et la cour de l'école. Un important travail de tri et d'archivage a également été réalisé dans l'ancienne école et au secrétariat de mairie. La journée, sympathique et chaleureuse, a commencé autour d'un café et s'est poursuivie par un barbecue partagé. Merci à toutes et à tous pour votre engagement. Grâce à vous, notre village continue de s'embellir. Je remercie aussi les adhérents de l'association de l'église Saint-Blaise qui ont procédé en amont à un nettoyage de fond en comble de l'église.

Concernant le concours communal des maisons fleuries, je rappelle aux habitants qui fleurissent leur habitation qu'ils peuvent encore s'inscrire en mairie jusqu'au 18 juillet.

Les festivités se poursuivront avec la Fête nationale les 13 et 14 juillet dont vous trouverez le programme dans cette gazette. Si le temps est estival, à l'issue du feu d'artifice, le bal se déroulera place des Bordes sous les tilleuls. En cas de mauvais temps nous danserons à la salle des fêtes. La buvette sera tenue sur place par l'association Les Fontenelles.

Nous nous retrouverons ensuite pour le repas champêtre, qui se déroulera le dimanche 2 août à 12 h 30 sous les tilleuls près de la salle des fêtes. Les bulletins d'inscription seront distribués courant juillet.

Bel été et bonnes vacances à tous.

Christelle CLAUDE

Permanence du maire

Si vous souhaitez me rencontrer, je suis présente à la mairie les lundi, mardi et vendredi de 14 h 15 à 18 h.

Pour les situations particulières, je vous invite à prendre rendez-vous au 03.25.90.05.45. Vous avez aussi la possibilité de vous adresser aux adjoints et conseillers.

Congés d'été

En raison des congés d'été, le secrétariat de mairie et l'agence postale seront fermés du lundi 13 juillet au vendredi 17 juillet 2026 inclus. Réouverture le lundi 20 juillet.

En cas d'urgence veuillez-vous adresser au maire ou aux adjoints.



Information et communication

L'application Panneau Pocket est un moyen simple pour recevoir les informations de la municipalité, pour celles et ceux qui ne l'ont pas encore téléchargée, je les invite à le faire. Le site internet de la commune www.serqueux52.fr est également consultable et mis à jour régulièrement. Marie-Agnès FONTAINE assure la correspondance du journal de la Haute-Marne pour Serqueux. Voici ses coordonnées : portable : 06.80.92.29.40. Fixe : 03.25.90.80.89 Courriel : pierre.fontaine4@wanadoo.fr.



Ramassage des objets métalliques

Le ramassage des objets uniquement métalliques (tout autre objet sera laissé sur place) effectué par Mme HUMBERT aura lieu le mardi 28 juillet et le lundi 28 septembre 2026. Sortir les objets la veille.



Festivités du 14 juillet

13 juillet

22h00 Retrait des lampions dans la cour de l'école

22h15 Retraite aux Flambeaux

23h00 Tir du feu d'artifice au terrain de basket

23h15 Bal gratuit sous les tilleuls rue des Bordes (salle des fêtes)

14 juillet

16h00 Inscription aux jeux pour les enfants puis début des jeux sous les tilleuls, place des Bordes

16h00 Ouverture des quilles, jeu de la roue et chamboule-tout

17h00 Ouverture de la pêche pour les enfants

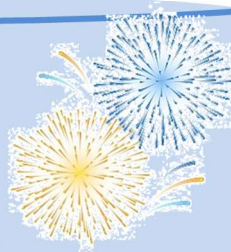
17h00 Distribution à la salle des fêtes des billets de tombola pour les dames, demoiselles et enfants

17h30 Rampeaux et clôture des jeux de quilles

19h00 Remise des lots aux joueurs de quilles.

Tirage des lots de la tombola.

La Municipalité invite les habitants à pavoiser.

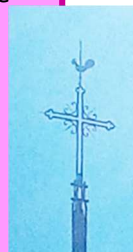


Jeu de quilles 2025

Le jet de pétards sur la voie publique sera formellement interdit les 13 et 14 juillet 2026.

Bénédition du coq de l'église

Notre église s'est récemment dotée d'un nouveau paratonnerre, et pour couronner l'ensemble, un nouveau coq a été installé au sommet du clocher. À l'issue de la messe du 13 septembre, célébrée à l'église à 10 h 30, le Père Joseph procédera à la bénédiction du coq. Les habitants sont cordialement invités à partager ce moment symbolique pour notre village. La municipalité offrira ensuite le verre de l'amitié.



Bâtiments et voirie

Eglise : depuis avril, l'église Saint-Blaise est désormais protégée par l'installation d'un parafoudre et d'un paratonnerre, renforçant la sécurité du bâtiment et de ses installations. Ces travaux ont été réalisés grâce au soutien de la DRAC, de l'association Les Amis de l'Église Saint-Blaise et de la commune.

Matériel roulant : Le tracteur communal, âgé de 19 ans et affichant près de 11000 heures, subissait des pannes répétées et des réparations coûteuses, entraînant des immobilisations et une baisse d'efficacité du service technique. La commune a donc décidé d'acquérir un tracteur neuf Deutz pour un montant de 66800 € HT, avec une reprise de l'ancien matériel à 12 000 €. L'achat est financé par un prêt de 50 000 €, inscrit au budget 2026, au taux de 2,45 % sur cinq ans.



ART au vert

L'association est composée de 20 artistes néerlandais et français confirmés. Un parcours original l'été au mois d'août est élaboré sous la forme d'un circuit reliant les villages permettant d'aller à la rencontre des créatrices et créateurs dans leur cadre de vie, ouvert exceptionnellement pour ce moment convivial de découvertes et d'échanges. Les ateliers seront ouverts du vendredi 7 août au dimanche 9 août de 14 h à 18 h dans les villages participants dont Serqueux au 10 Grande Rue. Venez découvrir les artistes et leurs pratiques : peinture, sculpture, céramique, art du verre...



Eau de consommation

Vous trouverez annexée à la gazette les résultats 2025 sur la qualité de l'eau de notre commune émanant de l'ARS.

Dans le cadre du suivi réglementaire de la qualité de l'eau potable, des prélèvements sont régulièrement réalisés sur les réseaux de distribution par le laboratoire Eurofins. Ces interventions sont indispensables pour garantir la sécurité sanitaire de l'eau distribuée. Les préleveurs rencontrent toutefois des difficultés pour accéder à des points de prélèvement, notamment au domicile des administrés. Nous vous rappelons que les prélèvements réalisés par Eurofins s'inscrivent dans un suivi réglementaire obligatoire mandaté par l'ARS, il est donc essentiel de leur permettre l'accès afin de garantir le contrôle sanitaire.



Serqueux à travers l'histoire : La mairie royale

Thibaut IV comte de Champagne étendit au XIII e siècle son domaine progressivement dans le Bassigny, à partir de Chaumont, pour se rendre maître de Nogent puis de Montigny, avoir la garde puis des droits sur les villages de Vicq et Coiffy, la garde du couvent de Vaux-la-Douce, obtenu la seigneurie de Montclair, Andelot et la garde de Saint-Blin. Ayant mis au pas des vassaux incapables de lui résister, dont les Choiseul-Aigremont, il ne pouvait exercer son pouvoir sur ces nouveaux territoires sans mettre en place une organisation administrative et judiciaire comparable à celle qui existait déjà au sein de son comté : celle des bailliages, prévôtés.

Chaumont, siège d'une châtelainie, eut son prévôt. Compte tenu de son importance, la ville devint chef-lieu d'un bailliage avec un tribunal comparable à une cour d'appel. Etienne de Chaumont en est le bailli en 1227. Au sein du bailliage de Chaumont, Thibaut IV, vassal du roi Louis IX, fit de Montigny le chef-lieu d'une prévôté, circonscription avec un prévôt chargé entre autres de fonctions judiciaires.

Il créa aussi une mairie à Serqueux, qui fut désormais le siège d'une justice locale. Certains auteurs situent la création de cette mairie vers 1239, d'autres mentionnent 1249, sans indiquer où on peut en trouver l'acte original ni les raisons pour lesquelles le comte de Champagne s'est intéressé à Serqueux. Plusieurs arguments expliquent cette création.

Serqueux avait un premier point commun avec Montigny : la présence des religieux de Saint-Bénigne de Dijon qui étaient seigneurs en partie des deux places ; Thibaut IV s'entendit avec l'évêque de Langres pour acquérir Montigny, acquisition confirmée par le roi Louis IX en juillet 1239. Le comte promit alors assistance à l'évêque de Langres pour la seigneurie de Montigny. Les bonnes relations de Thibaut IV avec les communautés religieuses et son entente avec l'évêque de Langres l'ont aidé à asseoir son autorité en Champagne méridionale. Il est également cité pour avoir été avoué, c'est-à-dire protecteur du prieuré de Serqueux.

Le deuxième point commun entre Montigny et Serqueux concerne leurs seigneurs laïques au XIII e siècle : la famille des seigneurs de Passavant, fidèles au comte de Champagne. À Montigny, la mère de Thibaut IV avait obtenu d'eux en 1209 leur part de seigneurie. À Serqueux, vers 1250, Thibaut IV reçut de Guichard de Passavant en donation la moitié de ce qu'il y possédait.

Dans ces circonstances et si on tient compte de surcroît de la position clé de Serqueux à l'extrémité de la Champagne méridionale, on peut comprendre que Thibaut IV avait un intérêt à créer une mairie à Serqueux.

Devenu roi de Navarre en 1234, le comte de Champagne Thibaut IV dit le Chansonnier laissa la marque de son titre dans les noms de Montigny-le-Roi, Nogent-le-Roi (c'est-à-dire Nogent-le-Haut, là où s'élevait un château). À Serqueux, là où il était devenu propriétaire, perdure son souvenir ; le lieu-dit Le Valleroy ne signifie pas autre chose que Val-le-Roi.

Par la réunion de la Champagne à la couronne (annoncée par le mariage de Jeanne de Navarre avec le futur Philippe le Bel en 1284), le bailliage de Chaumont devint un bailliage royal. La mairie de Serqueux fut maintenue, devient royale et rendit la justice jusqu'en 1790. Francis Collin

Réussite aux examens



A l'heure où nous rédigeons la gazette, les résultats des examens de nos élèves ne sont pas connus. La liste des lauréats figurera dans la gazette du mois de septembre. Afin de n'oublier personne, les élèves en études supérieures qui ont obtenu un diplôme voudront bien se faire connaître en mairie s'ils souhaitent être cités dans la gazette.



Chorale voix de Serqueux

La chorale Voix de SERQUEUX composée de chanteuses et chanteurs hollandais, dirigée par Elodie SCHUDEBOOM, a donné un concert à l'église le jeudi 30 avril. Pour celles et ceux qui n'ont pas pu les écouter, ils se produiront à nouveau le vendredi 24 juillet à 18 h.

Visite de l'église et du village

L'Association pour le Développement aux 3 Provinces propose le mardi 21 juillet à 14 h 30 une visite de l'église : son histoire et ses vitraux et une balade dans le village pour découvrir les bancs classés et le gué-lavoir. Entrée payante à 2 €. La visite sera clôturée par le verre de l'amitié offert par la municipalité.



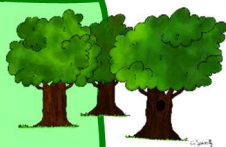
Etat civil

Décès le 26 juin 2026 de Maurice Richeton

Travaux forestiers et bois :

Vente des bois du 5 juin : les bois des parcelles 7, 8, 10, 24, 84 et ceux des parcelles 1, 2, 3, 4 ont été vendus pour un montant de 24 680,00 € et 31 680,00 € aux ETS LAROCHE, ceux des parcelles 37 et 62 pour un montant de 9 900,00 € à JDDDES soit une vente totale de 66 250,00 € HT.

Aux affouagistes : les inscriptions auront lieu du 5 au 26 octobre en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat. Le prix de l'affouage est fixé à 60 €. Pas de paiement en mairie. Une facture est transmise par le Trésor Public aux affouagistes.



Les Fontenelles

Le club reste ouvert en juillet puis reprise en septembre.

Il reste des places pour la croisière au Portugal pour le 1er au 6 novembre 2027 et encore des places pour le spectacle à la Nouba "le sosie de Johnny Hallyday" le 24 octobre 2026.

Le 4 octobre le repas de l'amitié à Serqueux

Pour les inscriptions s'adresser à Gérard Petit ou Roselyne Auffret

Chants Musicalies

Bonjour à tous, avec la chaleur, une coupe d'été apporte aux cheveux souplesse et légèreté.

De la même manière notre association a profité d'une "coupe d'été" avec un nouveau bureau, (Président, secrétaire, trésorier) de nouveaux adjoints et toujours le même objectif le partage, la convivialité et la solidarité.

Nouvelle formule, nouveau répertoire toujours avec Doris notre animatrice et bien sûr nous comptons sur l'expérience de notre Président d'honneur Gilbert Maupied.

Rappel des horaires : tous les jeudis à 17h30 Ancienne Maternelle

Congés annuels : mois d'août

Le tout dans le respect et la convivialité



Le Réveil du Malaumont

L'été est là !

Le soleil s'est installé, les températures grimpent... pas de doute, les vacances estivales approchent ! Et avec elles revient un rendez-vous que nous sommes heureux de partager avec vous : le repas champêtre, organisé en collaboration avec la Municipalité.

Toute l'équipe du Réveil du Malaumont est déjà mobilisée pour vous accueillir le dimanche 2 août, dans une ambiance conviviale et festive. Nous espérons vous retrouver nombreux pour partager cette belle journée placée sous le signe de la bonne humeur.

Nous vous rappelons également que l'association met à votre disposition des tables et des bancs, au tarif de 5 € l'ensemble, pour vos repas de famille, entre amis ou toute autre occasion conviviale.

Pour toute réservation ou renseignement, vous pouvez contacter Émilie au 06 11 79 00 41 ou moi-même au 03 25 90 25 53.

Très bel été à toutes et à tous, et au plaisir de vous retrouver nombreux le 2 août ! Karine



BON



ETE



2026

